

**SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**École Jolivent**  
**Mercredi 14 juin 2023 à 19h**  
**En présence – École Jolivent**

**ORDRE DU JOUR**

**Présents :**

Frédéric Savage, Frédirine Merveille Guena, Audrey Proulx, Sylvain Désilets, Nancy Levasseur, Chantal Forcier, Élise De Castro Hillmann, Mylène Leblanc, Émilie Lapalme, Marie-Noël Dalpé, Mathieu Chamberland.

**Absents :** Stéphanie Lemieux,

	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
1.	<b>Constat du quorum et ouverture de l'assemblée</b> Petit souper avant de commencer la rencontre. <b>Début 19h20</b>			Constat
2.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> Mme Forcier propose l'adoption de l'ordre du jour Adopté à l'unanimité <b>CÉ2022-2023-36</b>	Président	5 min.	Adoption
3.	<b>Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 mai 2023</b> Mme Forcier propose l'adoption du procès-verbal du 24 mai 2023. Adopté à l'unanimité <b>CÉ2022-2023-37</b>		5 min.	Adoption
	3.1 Suivi au procès- verbal Aucun 3.2 Correspondance Aucun	Président Direction/ Président		
4.	<b>Parole au public</b> Aucun		5 min.	Information
	<b>Points de décision et d'adoption</b>			
5.	5.1 Budget 2023-2024 Présentation des chiffres et discussion sur les différents montants alloués. Mme Guena propose l'adoption du budget 2023-2024. Adopté à l'unanimité <b>CÉ2022-2023-38</b>	Direction		Adoption
	5.2 Partage des fonds : Dictée du directeur Discussion au sujet du partage. Est-ce que l'on garde un montant pour les activités de fin et début d'année ou non? Il faudrait commencer les suivis pour le début du projet. Consultation des Ressources matérielles du CSSP. M. Savage propose que l'entièreté du montant de la dictée du directeur soit dirigée vers le projet cour d'école. Adopté à l'unanimité <b>CÉ2022-2023-39</b>	Direction	30 min.	Adoption



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	<p>5.3 Rapport annuel du CÉ</p> <p>Présentation du président du bilan de l'année. Questionnement sur les différents points à aborder dans l'année scolaire.</p> <p>Mme Guena propose l'adoption du rapport annuel 2022-2023. Adopté à l'unanimité</p> <p><b>CÉ2022-2023-40</b></p>	Président		Adoption
	<p>5.4 Date de l'Assemblée générale de parents 2023-2024</p> <p>Mme Forcier propose que l'Assemblée générale de parents ait lieu le 13 septembre 2023. Adopté à l'unanimité</p> <p><b>CÉ2022-2023-41</b></p>	Direction		Approbation
	<p>5.5 Règles de régie interne SDG 2023-2024</p> <p>Présentation du document. Les principaux changements sont dans la tarification. La tarification est proposée par le CSSP. Changement de l'adresse courriel du SDG.</p> <p>M. Désilets propose l'adoption des règles de régie interne du SDG 2023-2024. Adopté à l'unanimité</p> <p><b>CÉ2022-2023-42</b></p>	Chantal Forcier Direction		Adoption
	<b>Points d'échange et d'information</b>			
6.	<p>6.1. Parascolaire – offre Organisme Escalier</p> <p>Dans l'éventualité qu'il nous manque d'offre de service parascolaire, l'organisme l'Escalier propose divers ateliers sur l'estime de soi, les habiletés sociales, la gestion des émotions, reconnaître ses émotions, thérapie Lego et l'art thérapie.</p> <p>Ce sont des TES qui peuvent donner en classe les ateliers ou accueillir les enfants dans leur bureau. Les coûts peuvent être de 12\$/élèves +tx pour un minimum de 15 élèves. En parascolaire, les coûts peuvent être d'environ 110\$/8 cours par enfant.</p> <p>Nous considérons l'offre selon les besoins pour l'année 23-24.</p> <p>6.2 Évaluation du plan de lutte à la violence et intimidation</p> <p>Il y a eu 13 situations comptabilisées 22-23. Aucune intervention au niveau 2, mais une intervention a nécessité le niveau 3. L'école a utilisé le service du CSSP : répit-conseil et classe répit. L'utilisation de notre psychoéducatrice dans certains a été nécessaire.</p> <p>Nous réévaluons le protocole et des éléments ont été modifiés et ajoutés. Nous nous comparons avec d'autres milieux.</p> <p>Nous allons revoir le plan de lutte avec les nouvelles demandes ministérielles sur les actes sexuels. Le nouveau canevas est disponible et nous aurons à l'adopter en 2023-2024.</p> <p>Pour l'instant, nous reconduirons le plan de lutte avec seulement les modifications au protocole d'intervention. Des documents sur la violence et l'intimidation seront aussi disponibles aux parents et aux enfants.</p> <p>M. Leblanc questionne sur les droits des victimes et comment devons-nous communiquer des informations aux parents des victimes sur les conséquences des auteurs des gestes. La direction s'informerá dans les différentes obligations légales.</p>	Audrey Proulx Direction	20 min.	Information
7.	<b>Parole aux divers représentants</b>		20 min.	Information



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	7.1 Comité de parents Il y a eu de grandes discussions concernant les changements EHDAA et les classes spécialisées. 7.2 Service de garde 7.3 Parole aux membres 7.4 Informations de la direction Bravo pour notre année scolaire 2022-2023 sur le thème d'Harry Potter. Bon été à tous!	Audrey Proulx Chantal Forcier Membres Direction		
8.	<b>Questions diverses</b> Aucune		5 min.	Information
9.	<b>Mot de la fin et Levée de l'assemblée</b> <b>Bon été et reposez-vous!</b> <b>Fin de l'assemblée environ 21h20</b>	Président	5 min.	

Mathieu Chamberland – Direction

Frédéric Savage – Président CÉ